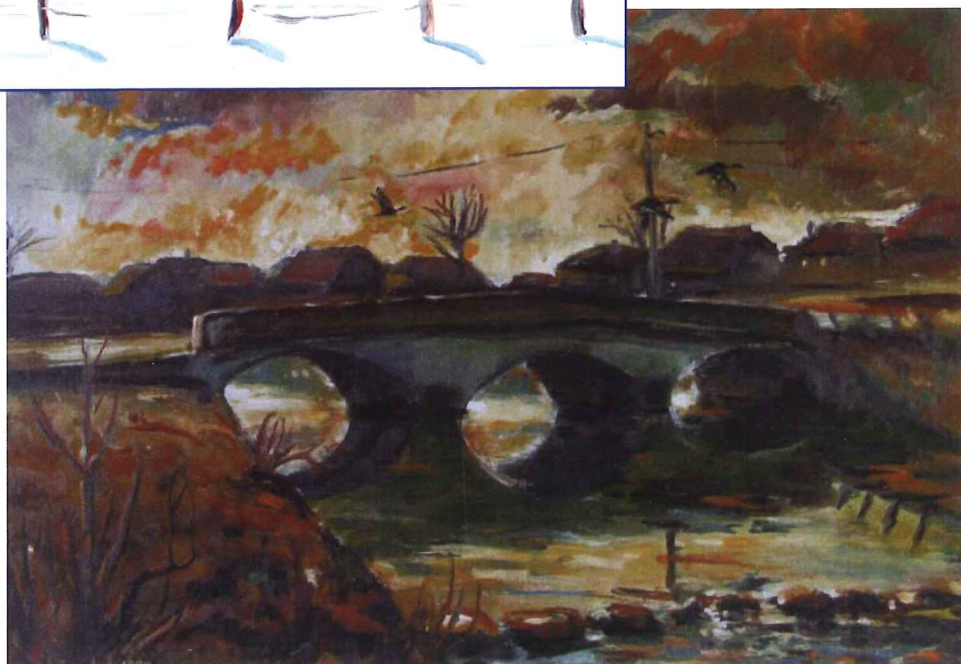


ECHO DE BOUVERANS



JANVIER 2008

Sommaire

----- §§§-----

- Editorial
- Vœux- Discours du 6 janvier
- Nouvelles brèves
- Comice de Bouverans- 11 octobre 2008
- Communauté de communes Frasne Drugeon
- Du côté de l'école
- Une « Eco-école dans le village
- Association culturelle intercommunale de l'eau vive
- Mémoire de Bouverans
- Etat civil

----- §§§-----

Editorial

Les fêtes de fin d'année sont terminées. Elles ont été pour beaucoup fêtes de famille, réunions, rencontres, symbole du bonheur partagé et de la paix. Il en est ainsi, dans notre tradition. C'est l'occasion d'oublier quelques jours ses maux et ses tracas quotidiens.

L'année nouvelle s'est installée ; gardons force et foi dans les moments de découragement, prenons le temps de regarder autour de nous, d'écouter les autres, parlons-nous ; soyons attentifs et tolérants...

Le dernier bulletin datait de janvier 2005. Avec ce nouveau numéro 19, c'est en quelque sorte une renaissance. Sa conception, la rédaction des articles, la mise en page, la recherche de documents, le tirage, la distribution nécessite une charge de travail non négligeable et les critiques du bulletin remis à chaque foyer sont parfois acerbes. Une lassitude, un découragement étaient à l'origine de son sommeil. Puisse t-il comme Phénix renaître de ses cendres et poursuivre sa parution à l'avenir, à chaque début d'année, afin d'informer les administrés des projets, des réalisations des associations, de l'équipe municipale, de la communauté de communes ...

2008 sera l'année du renouvellement du conseil municipal.

L'équipe élue prendra en charge la gestion et les orientations de notre commune jusqu'en 2014.

Elle devra faire progresser notre village dans le respect de chacun, dans l'intérêt public, en gardant la maîtrise des dépenses et de la fiscalité qui devra rester tolérable dans notre société aujourd'hui devenue sangsue lorsque l'on considère le coût de la construction, des terrains, des loyers, de l'ensemble des énergies, des matières premières, du transport, des produits essentiels de consommation...

Je ne briguerai pas de nouveau mandat les 9 et 16 mars prochain.

Après avoir fait de mon mieux dans l'intérêt public, le respect d'autrui, 13 années d'engagement au service de la communauté, un mandat d'adjoint et un de Maire, il est sage de savoir prendre du recul pour me consacrer à ma famille qui a du supporter absences, travail sans limites, saute d'humeur, repas décousus, loisirs écourtés...le temps ne se rattrape pas. D'autre part, la complexité des dossiers et leur multiplication, les charges administratives toujours plus envahissantes, les difficultés relationnelles avec quelques administrés toujours plus exigeants et critiques, un travail de police et de médiateur plus présent et délicat m'obligent à préserver ma santé devenue, comme l'emploi des jeunes, très précaire ; il est temps de m'en occuper.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée.

Bonne chance.

Le Maire : Jean Létondal



Discours 6 janvier 2008- BOUVERANS



Bonne année 2008 à toutes et à tous ... Bonne santé.

La formule est traditionnelle mais sincère, soulignant bien que la santé est essentielle, prioritaire, précieuse pour chacun d'entre nous. Que ceux qui l'ont vue s'éloigner la regagnent au plus vite et trouvent l'énergie nécessaire pour surmonter les difficultés dans la chaleur familiale. J'aurai une pensée particulière pour notre agent communal Alain Boyer, travailleur très compétent actuellement en longue maladie, très sensible aux remarques, aux rumeurs, aux critiques faciles lorsque l'on a un poste dans la commune, à la vue de tous. Puisse-t-il trouver l'énergie nécessaire et la force pour retrouver un équilibre, une joie de vivre espérée par chacun d'entre nous.

Laurent Viey nous a quitté trop jeune après un cancer sournois qu'il a affronté avec force et courage.

Que sa famille et ses proches soient assurés de notre profonde sympathie.

Le conseil municipal et moi-même formulons ces vœux pour vous, vos proches. Que vos souhaits de bonheur, de réussite dans toute entreprise soient exaucés.

2007 s'est achevée. 2008 s'installe avec son lot de découvertes, d'inconnu, parfois de peur. Le contexte économique reste difficile avec le chômage qui reste l'un des plus hauts d'Europe, où les jeunes éprouvent des difficultés pour trouver une place stable avec une juste rémunération sur le marché du travail, où les acquis sociaux sont remis en cause, où les plans de délocalisation ou de restructuration des entreprises se succèdent (pensons à l'usine Cébé qui disparaît, longtemps l'un des fleurons de l'industrie locale, qui met à la rue un nombre importants de travailleurs de notre secteur. 92 seront licenciés. Le travailleur n'est plus le noyau central mais le simple outil nécessaire au profit, que l'on jette après usage. Souhaitons que tous ceux qui ont perdu leur gagne-pain ne restent pas les laissés pour compte de notre société que je ne voudrais pas qualifier de décadente vis-à-vis de l'Homme, qu'ils retrouvent rapidement une situation digne) la hausse galopante des loyers, de l'immobilier, des denrées de première nécessité, de l'énergie (l'Euro fort face au Dollar : + 50% en 4 années n'empêche pas le carburant de flamber en France alors que toutes les transactions internationales se font en devise américaine, incompréhensible !..). L'économie n'est plus au service de l'homme mais l'inverse... tout est axé sur le profit, les fonds de pension américains, les dividendes du CAC 40. Autant de signes d'inquiétude pour l'avenir de l'humanité. Et je ne parlerai pas de notre futur environnement, tant biologique que faunistique... Quel monde pour nos enfants et nos petits enfants?..

Restons vigilants.

Aux politiques et hauts responsables élus d'apporter des solutions face aux problèmes humains et économiques, ils ont été choisis pour innover, proposer, orienter, soutenir, répondre avec équité et responsabilité aux attentes des citoyens.

Pour en revenir à notre petite communauté de Bouverans, il est réjouissant d'assister aux efforts déployés par les associations pour dynamiser le village par des activités organisées dans le but de rassembler, de partager, de développer loisirs et fraternité. Cette vie associative riche et variée fait le charme de notre petite société. Merci à tous les responsables pour le travail accompli, le service rendu est apprécié par la grande majorité de nos concitoyens. Le club des seniors répond présent à chaque occasion, notamment dans la préparation et le rangement lors des manifestations, le cercle des jeunes reste, avec le succès que l'on connaît, le fer de lance de la plupart des rencontres festives et culturelles. Remerciements à Cécile Defrasne, présidente pendant 7 ans qui laisse sa place à Michel Vuillaume pour faire vivre et dynamiser le club et à Gaëlle Monnier présidente du Cercle des jeunes. Je ne doute pas qu'ils trouveront aide et soutien à leurs actions bénéfiques.

En ce qui concerne le travail et les projets de la commune pour 2007 et 2008 : **Le bois tout d'abord** reste un élément important de notre budget. Nous venons de fixer les règles d'exploitation, d'entretien et de financement de notre forêt, en collaboration avec l'ONF, pour la période 2008-2026. Le travail de notre agent, monsieur Morer est à remarquer, il défend avec ardeur nos intérêts. Le résultat des ventes pour 2007 a été acceptable et on assiste à une remontée des cours de cette matière renouvelable.

Dans un souci de développement du parcours forestier et de préserver un revenu non négligeable pour les futures générations, nous avons acquis 2 nouvelles parcelles au « creux de l'enfer » et une 3^{ième} est en cours d'acquisition.

Les bâtiments. La réhabilitation de la mairie est terminée.

Les extérieurs ont été rénovés façade et fenêtres ainsi que les 2 dépendances qui encadrent la cour.



La salle des fêtes aurait dû être terminée pour ces vœux. Il reste la peinture de la salle proprement dite et des toilettes, travaux qui devaient se dérouler en novembre et décembre. Nous trouverons une solution pour agir au plus vite compte tenu de l'absence de notre agent. La cuisine moderne est opérationnelle. Le cercle des jeunes est remercié à cette occasion puisqu'il a offert le lave-vaisselle nécessaire et le grille mouches électrique essentiel en période estivale où il faut se disputer la nourriture avec un millier d'insectes.

Le site de la scierie réhabilité et les terrains route du Lac présentent un espace non négligeable, non inondable, pour l'implantation de maisons individuelles et

de 3 entreprises artisanales. Le CAUE(Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) a fourni d'ores et déjà une étude sur un futur quartier, partie intégrante du village, avec protection environnementale et respect du site. Le relevé topographique et la carte communale acceptée par le Préfet devraient permettre le début des études précises et la viabilisation du secteur. Le lotissement du Lac devrait voir le jour courant 2008 pour satisfaire les originaires de Bouverans qui veulent s'y fixer et de nouveaux arrivants. Bouverans comptait 316 habitants le 18 janvier 2007, date retenue pour le recensement qui sera acté en 2009. Nous voulons un développement raisonné et raisonnable du village pour qu'il garde son caractère rural, familial, convivial, sans qu'il soit confronté aux problèmes de surpopulation, de services astreignants concernant la sécurité, l'eau, l'assainissement, la voirie, l'entretien, la police, la scolarisation...que rencontrent actuellement d'autres satellites de la ville, cités dortoirs et impersonnelles qui sont pris dans un tourbillon de travaux et de fiscalisation.

Bouverans comptait 510 habitants en 1870, 180 en 1977 ; se maintenir entre 300 et 400 habitants avec une qualité de vie enviable et un environnement privilégié reste un souhait tout à fait réalisable.

La traversée du village. La mise en sécurité des habitants face aux excès de vitesse constatés régulièrement, la rénovation de la route départementale actuellement très dégradée, trop large à certains endroits, la mise en valeur du site de la salle des fêtes, des chemins communaux, des petits vestiges patrimoniaux tels que les croix de mission, le poids public, les fontaines, l'enfouissement des réseaux secs, le respect environnemental ont été un soucis constant du Conseil Municipal. Bouverans, comme je viens de le soulever, doit être un beau village, où il fait bon vivre.

Une étude a été menée conjointement par le conseil municipal et le CAUE et nous arrivons au moment des réalisations. Du cimetière à la sortie route du Lac direction Bonnevaux, la Départementale 471 et ses abords seront restructurés. Le cabinet Cholley-Feldmann est chargé de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Nous aurions aimé boucler les travaux avant 2008. Mais comme il est bon de le souligner, il y a un temps économique, un temps démocratique et un temps bureaucratique. Mener actuellement un projet à son terme relève souvent du parcours du combattant avec des délais incommensurables. 3 tranches de travaux sont programmées :Mairie- salle des Fêtes ,Cimetière- Mairie, Pont salle des fêtes- sortie route du Lac avec prise en compte du lotissement en ce qui concerne la phase environnementale.



La voirie. Chemin du Bief et rue Leussus ont eu un bain de jouvence avec une réfection rapide de l'enrobé, rondement menée... Hiver oblige avec le déneigement et le risque de dégradation des regards d'assainissement. La rue des Sept Fontaines connaîtra le même sort dès le printemps. Nous budgéterons également une partie des routes forestières nécessaires à l'acheminement des bois par les grumiers. Nous nous rapprocherons de la commune de La Rivière Drugeon pour un cofinancement de la section concernant le creux de l'enfer conjointement utilisé par les 2 communes.

La chapelle du Lac. Le bâtiment souffre des atteintes du temps, l'eau, la neige, l'humidité, le gel, la mousse ont eu raison de la pierre qui, comme les plâtres éclate. La dangerosité du site est galopante.



Un dossier vient de s'ouvrir pour sa sauvegarde et sa réfection. Au dire de l'architecte spécialiste de ces édifices culturels, témoins de la ferveur des gens du Haut-Doubs, à qui nous avons confié l'étude et le suivi, monsieur Claude Dole, il est urgent de restaurer ce petit monument avant qu'il ne soit trop tard. La détérioration généralisée et le coût de réfection seront tels qu'il sera impossible pour une petite collectivité d'y faire face.

Des projets à suivre et à mener en fonction des budgets sans sur endetter la commune.

Je ne développerai pas les autres dossiers en cours dont je vous ai entretenu lors de précédents vœux : la réfection et l'entretien du réseau d'eau, de la station de chloration, la protection des sources...

Depuis 2003 nous appartenons à la communauté de communes de Frasne et du Val du Drugeon :CFD. Elle est arrivée aujourd'hui à l'âge adulte et les 10 communes unies travaillent pour favoriser le développement du territoire. Elle exerce des compétences que les communes lui ont transférées : Développement économique et aménagement du territoire, développement touristique, environnement (milieux naturels et rivière), élimination et traitement des déchets, assainissement, sport et animation, culture.

Autant d'élus de chaque commune qui se mobilisent pour proposer des services, construire des équipements au service de tous.

Dans un peu plus de 60 jours, les 9 et 16 mars, se tiendront les élections municipales. Les électeurs se prononceront pour désigner l'équipe qui devra conduire la gestion de la commune jusqu'en 2014. Des élus quitteront leur poste, quelques uns poursuivront la difficile route semée de sacrifices en termes de temps, de famille, de loisirs, de santé, mais oh combien passionnante et enrichissante malgré les exigences et les critiques parfois acerbes d'administrés peu coopératifs, d'autres s'engageront pour la première fois au service de la collectivité dans l'intérêt public. Ils devront participer non seulement à la bonne marche de Bouverans mais aussi s'investir à la CFD par une participation active dans les différentes commissions ainsi qu'au SEVAD (syndicat des écoles de la Vallée du Drugeon) qui devra être renouvelé.

Bonne chance à eux et courage. Que cette période électorale se déroule sans passions excessives ni débordements mais dignement, dans la tempérance et le respect démocratique.

Merci à mes collaborateurs : mes adjoints et les membres du conseil municipal pour le travail accompli durant ces 7 années pour la bonne marche de la commune, dans l'intérêt général, en essayant d'obtenir un fonctionnement harmonieux, nos agents : Claire au secrétariat, Katty à la gestion de la salle des fêtes et à l'entretien des écoles et de la mairie, Alain agent technique polyvalent, Patrick au service de la distribution de l'eau et de la maintenance de la station de chloration.

Merci à tous pour votre présence et belle année 2008 qu'il convient d'aborder avec optimisme et espérance.

Jean LETONDAL



Nouvelles brèves

Rappel : Gestion du bruit. Les travaux de bricolage et d'entretien des propriétés sont nécessaires. Gérez les bruits occasionnés conformément à la législation en vigueur. Les nuisances peuvent être graves car elle touchent à la santé : fatigue, perturbation du sommeil, stress, dépression nerveuse, troubles de l'audition, migraines... Respectons les horaires et le voisinage !..

Du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
Le SAMEDI de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Le DIMANCHE et JOURS FERIÉS de 10 h à 12 h

Bientôt le printemps. Nous aurons des tontes d'herbe, des déchets de potagers, des branches de haies... pensons déchèterie ou composte. On trouve des dépôts dans la nature.

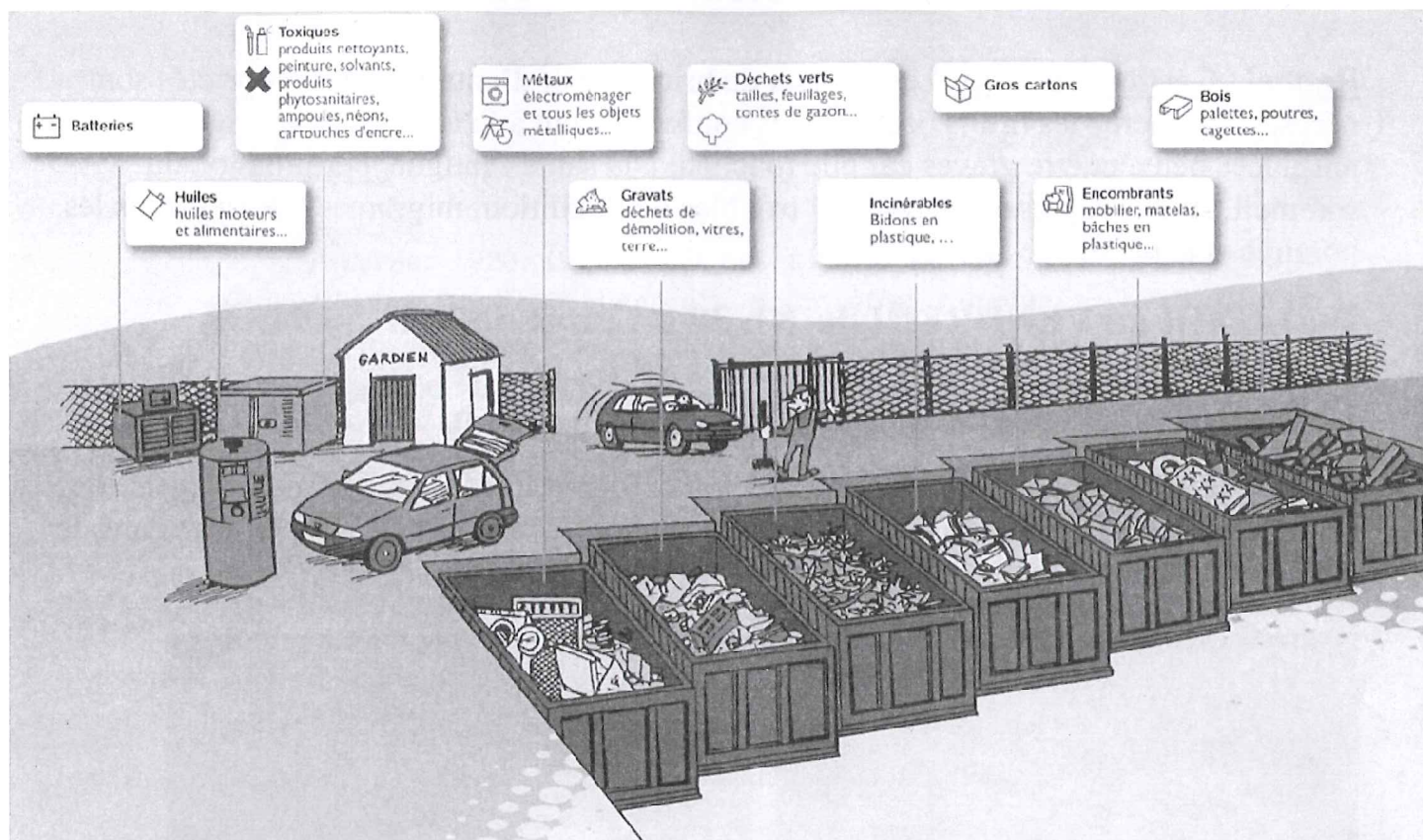


DÉCHÈTERIE							
<i>Horaires d'ouverture des déchèteries de Frasne et Levier</i>							
		Lundi		Mardi		Mercredi	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver
Frasne	14h00-19h00	14h00-17h00				14h30-19h00	14h00-17h00
Levier							
		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver
Frasne	14h00-19h00	14h00-17h00		14h30-19h00	14h00-17h00	9h00-12h30	9h00-12h00
Levier						13h30-18h00	14h00-17h00

Horaires été : du 1^{er} Avril au 30 Septembre - **Horaires d'hiver** : du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Les déchèteries sont fermées les jours fériés et le 2 Janvier. Elles sont ouvertes le lundi de Pentecôte.

Les usagers de Bouverans sont accueillis gratuitement dans les déchèteries du SMCOM. Par contre, ils seront dorénavant refusés à la déchèterie de Pontarlier, gérée par la Communauté de Communes du Larmont qui a mis en place une vignette réservée aux usagers de son territoire.



VOTE DES BUDGETS 2007 :

Dépenses de fonctionnement : 249 460 €

Recettes de fonctionnement : 672 573 €

Dépenses d'investissement : 312 345 €

Recettes d'investissement : 341 867 €

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT :

Dépenses de fonctionnement : 66 105 €

Recettes de fonctionnement : 182 520 €

Dépenses d'investissement : 88 473 €

Recettes d'investissement : 99 345 €

BUDGET CIMETIERE :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 0 €

Dépenses d'investissement : 29 060 €

Recettes d'investissement : 29 060 €

Cette fête de la race Montbéliarde et de l'Agriculture est devenue au fil des années un événement culturel promotionnel, économique, des communes qui l'organisent, des éleveurs à la recherche de plus d'excellence et de qualité.

L'agriculture est intimement liée au développement rural, à la préservation des milieux naturels, à la consommation...

Le Comice à Bouverans

Le comice du canton de Pontarlier avait lieu dans notre village en 1965, puis en 1987 et aura lieu cette année le 11 octobre 2008.

Le comice qui auparavant était un lieu de rencontre entre éleveurs a beaucoup évolué et s'est transformé en une grande fête rurale en faisant participer toute la population.

Une association a été créée afin de faciliter la préparation de cette journée.

Les membres du bureau sont :

Président : Elie Laffly

Vice-président : Jérémy Cart

Secrétaire : Michel Peclet

Trésorier : Benoît Defrasne

Trésorier adjoint : Jean-Baptiste Benoît

Assesseurs : Michel Drezet, Florian Drezet, Patrick Terrible

Thème : Le lait, le fromage : La coopérative de fromagerie est suffisamment renommée pour la qualité de son comté.

Le bœuf trouvant son origine dans le nom de notre village.

Emplacement : Secteur « derrière ville », sur les terrains jouxtant le terrain de tennis. Un sens unique sera mis en place pour l'arrivée des bétailières empruntant l'ancienne carrière de Gustave Defrasne, permettant de rejoindre la rue Leussus. Le parking visiteurs se fera sur le terrain à droite de la route. L'accord nous a été donné par tous les propriétaires.

Décoration : Michel Drezet, Bernadette Vuillaume, Michel Vuillaume sont responsables de la décoration du village. Chaque famille peut réfléchir à la décoration de sa propre maison et de ses abords.

Animation : Elle pourrait commencer par la « faute à l'accordéon » le vendredi 10 octobre, animée par Dominique Morize de France Bleue Besançon.

Plusieurs idées concernant le défilé sont envisagées, à savoir : Participation des écoles, gars de Joux, majorettes, voitures anciennes, bande de chevaux comtois, attelage tracté par des bœufs, vieux tracteurs, dégustation et vente de comté, exposition de photos, mini ferme.

Les repas du midi seront réalisés sous chapiteau par le cercle des jeunes, de même qu'une importante buvette, le tout sur le site. Un bal du comice clôturera cette journée et sera animée par SSA. Le repas officiel sera organisé par la municipalité à la salle des fêtes. La présence de tous les vairons est indispensable pour la réussite de cette journée qui nécessite un budget important et exige beaucoup de bénévoles.

Nous espérons vous voir nombreux pour nous faire part de vos idées et suggestions et aussi pour votre aide qui feront de cette journée un événement exceptionnel pour notre village.

Le Président du Comice : Elie LAFFLY

Du soleil pour le Comice de Pontarlier, mais les cultivateurs avaient préféré le chemin des champs à la route de Bouverans

La fête comicielle organisée à Bouverans, samedi, a bénéficié d'un temps idéal. Trop, peut-être, car il est bien certain que la présence du soleil, qui fut si rare cet été, avait incité bon nombre d'agriculteurs, n'ayant pas encore terminé leurs travaux, à s'occuper à travers champs, plutôt qu'à s'installer autour des tables bien garnies.

Puisque nous parlons gastronomie, précisons que le banquet comicial, préparé par le restaurant Parnet - Claudet, était un modèle du genre : jambon de montagne, brochet du lac, civet de lièvre, coquelet rôti, figuraient au menu, auquel chacun fit grand honneur.

La qualité du bétail en nette amélioration

Outre l'exposition du bétail, plusieurs manifestations agrémentaient le programme de cette journée. C'est ainsi, qu'avant de passer à table, une visite officielle conduisit les personnalités à la nouvelle fromagerie installée dans les locaux, entièrement rénovés

de l'école communale. Une gerbe fut déposée au monument aux morts.

Il était près de 15 heures, lorsque l'on donna le premier coup... de fourchettes. Au nombre des autorités ayant honoré le comice de leur présence, nous citerons, entre autres, MM. Pares, sous-préfet de Pontarlier ; Henriot, sénateur ; Vallon, maire de Bonnevaux ; la plupart des maires du canton ; M. l'abbé Vermot, curé de la paroisse ; M. Goux, ingénieur principal des Eaux et Forêts ; Rivière, ingénieur des Ponts et Chaussées ; le maréchal des logis-chef Pagnier, commandant la brigade de gendarmerie de Frasne, dont les hommes assurèrent un impeccable service d'ordre. Parmi les personnalités touchant au monde de l'Agriculture, on pouvait noter la présence de MM. Jeanningros, président du comice ; Darie, représentant M. Chatras ; Charles Maillot, représentant M. Bouveresse ; Grand, ingénieur du Génie rural ; Claudet, directeur de la caisse de Crédit agricole ; Clerc, directeur de la Maison familiale ; Baud, repré-

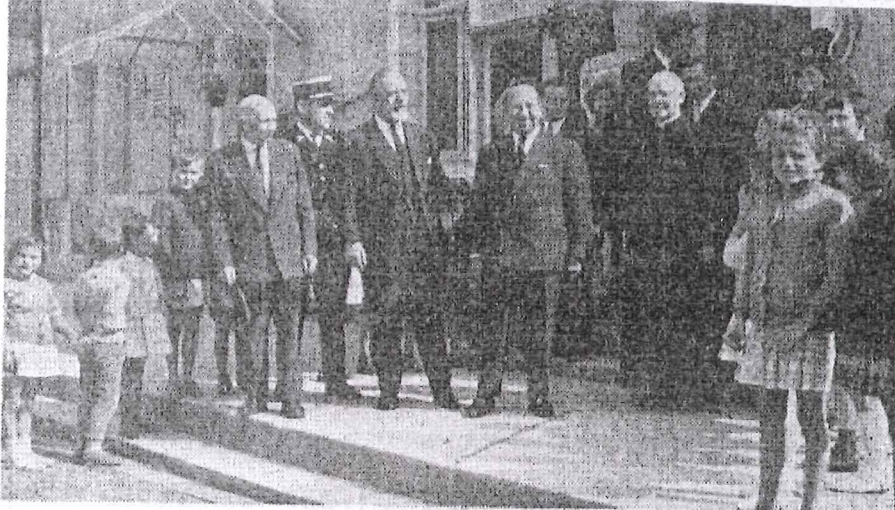
sentant des jeunes agriculteurs, Xaxier, Mamet, etc.

N'oublions pas de féliciter vivement, ainsi que le firent les orateurs, MM. Simon, Carrez et André Prêtre, véritables chevilles ouvrières de ces manifestations comicielles et auxquels nous devons, comme chaque année, d'obtenir, dans les meilleurs délais une copie du palmarès que nous publions.

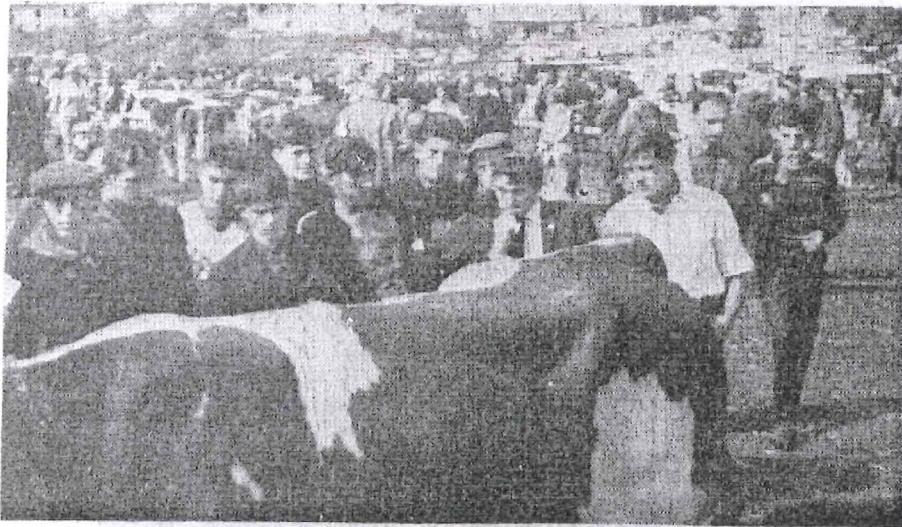
Pas de comice sans discours ; il y en eut une dizaine. Chacun s'employa à souligner le mérite des organisateurs, la réussite de la manifestation, la valeur du bétail présenté (en très net progrès) sans oublier de faire part, à l'auditoire, des problèmes actuels du monde agricole : réformes de l'élevage, vulgarisation, exportation du bétail sur l'Algérie. L'inquiétude suscitée par le Marché commun et qui semble créer un climat de désespérance parmi les agriculteurs, fut également évoquée.



Le soleil aidant, la buvette fut le lieu de rendez-vous



A la sortie de l'école, les enfants du village forment une haie d'honneur sur le passage des personnalités



Les candidats furent nombreux au concours du jeune peintre

Bilan synthétique 2007 des actions de la Communauté de communes Frasne- Dugeon (CFD)

Voici quelques éléments sur ce qui a été réalisé par la Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Dugeon (CFD) en 2007 :

Compétence Aménagement du territoire/ Développement économique :

➤ **Couverture haut débit :** après de nouveaux éléments techniques sur les performances de réseaux alternatifs pour le haut-débit, la Communauté de communes a obtenu des subventions et conduit les procédures de marchés publics. Les villages de Bannans et de Bulle seront donc équipés en haut débit (3 Mbps pour un coût mensuel de 29,90 € TTC par mois) par la technologie Wimax. C'est la société Wizéo qui fournira les abonnements et le matériel nécessaire. Une réunion publique sera organisée au cours du mois de janvier 2008 et le réseau sera opérationnel à ce moment là.

➤ **Zones de développement économique :** une étude de faisabilité est en cours pour les zones de Bulle et de Courvières. La CFD a entamé les rencontres avec les propriétaires et exploitants de la première tranche de la zone de Bulle. La CFD est toujours à la recherche de terrains agricoles pour faire des échanges et des réserves foncières permettant de compenser les exploitants touchés par les zones d'activité.

➤ **Projet Réseau Transport d'Electricité :** un transformateur électrique de grosse capacité sera implanté sur le territoire de la CFD, probablement entre Frasne et Dompierre-les-Tilleuls à l'horizon 2012. Il faudra trouver une dizaine d'hectares pour ce projet. L'entreprise RTE s'est engagée à privilégier l'insertion paysagère de l'ouvrage.

➤ **Rencontres des acteurs économiques de la CFD :** les élus de la commission Développement économique de la CFD ont invité toutes les entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs de la CFD lors de 6 réunions cet automne. Bien que le nombre de participants aient été plutôt faible, les échanges ont été intéressants et ont permis aux uns et aux autres de mieux se connaître.

Compétence Assainissement :

- Deux derniers tronçons ont été réalisés cette année pour permettre l'acheminement des eaux usées des communes de Courvières et Boujailles à la station intercommunale de traitement des eaux usées.
- Afin d'optimiser le fonctionnement des réseaux d'assainissement sur le territoire de la communauté de communes, une cellule technique assainissement a été créée en 2006. Celle-ci est chargée de la surveillance et de l'entretien des ouvrages d'assainissement, du suivi des chantiers, du contrôle des branchements chez les particuliers... Ce service est assuré depuis décembre 2007 par Manoël Colle.

Compétence Milieux naturels et Rivière :

- travaux sur le Drugeon : les travaux de restauration du cours d'eau entre Houtaud et la confluence avec le Doubs sont terminés depuis la fin octobre. Des améliorations sur le fonctionnement biologique du cours d'eau ont d'ors et déjà été observés : augmentation des quantités de poissons, nouvelles frayères de truites...
- Traversée des villages : une étude a été réalisée pour améliorer le cours du Drugeon dans les villages de Vaux-et-Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et la Rivière-Drugeon. Outre l'augmentation du potentiel biologique et la vérification de la non-aggravation des risques d'inondation, cette étude intègre des éléments permettant l'amélioration esthétique et paysagère des berges du cours d'eau. Des réunions de présentation du projet ainsi qu'une enquête publique au titre de la loi sur l'eau seront réalisées début 2008.
- Renouvellement du contrat Natura 2000 pour la période 2007-2011 : ce contrat d'un montant de 300 000 € permet de financer les opérations de gestion et de restauration des zones humides (fauche, pâturage, débroussaillage, broyage...) dont une part du poste de technicien de M Sauret pour la réalisation de ces actions de gestion. A noter la naissance de 3 poulains dans le troupeau de chevaux de la CFD en juin.
- Fin du premier plan de gestion de la RNR des tourbières de Frasné (2003-2007) : le comité de gestion décide de lancer l'évaluation du premier plan de gestion et la

réalisation du prochain sous la responsabilité de la CFD, gestionnaire, en partenariat avec la Région et le comité de gestion. Par ailleurs, un projet de recherche national sur le réchauffement climatique et l'impact sur les tourbières est validé par le comité de gestion et la commune de Frasne. Il pourrait se mettre en place dès 2008, pour une durée de 4 à 20 ans.

Ouverture au public des milieux naturels :

- Le nouveau sentier de découverte des tourbières de Frasne, ponton entièrement accessible à tous les publics et réalisé en bois, a été inauguré le 29 septembre 2007. Son ouverture au public dès le mois d'août a permis aux visiteurs de constater la qualité et l'intérêt de cet aménagement.
- A partir du printemps 2008, de nouveaux équipements en milieu naturel vont être réalisés, notamment un nouveau parking d'accès aux tourbières et une liaison pédestre entre le village de Frasne et le ponton des tourbières ; un observatoire sur l'étang de La Rivière-Drugeon, un belvédère sur la zone humide entre Bonnevaux et le lac de Bouverans et un belvédère sur les méandres du Drugeon à Vaux-et-Chantegrue. Une nouvelle signalétique touristique est prévue également sur tout le secteur de la Communauté de communes.



Ski de fond :

- Michel Sauret, employé de la CFD et qui est notamment en charge du damage sur le site de Frasne, sera prochainement titulaire de Brevet National de Pisteur Secouriste, afin de satisfaire aux obligations sur la sécurité des pistes de ski.
- Les sites de Frasne et Vaux-et-Chantegrue / Combe Noire sont prêts à accueillir les skieurs dès que la neige est au rendez-vous !

Renseignements sur l'ouverture des pistes : www.val-drueon.org ou <http://www.ski-nordic-france.com/>

Compétence Tourisme/animations culturelles :

- L'édition 2007 de la Randonnées des Fruitières à Comté a dépassé toutes les attentes avec 1 000 participants à Boujailles. Le succès de cette manifestation se confirme chaque année davantage, grâce à l'investissement des acteurs de la filière comté et des bénévoles des villages.
- La CFD a ouvert le Point Information tourisme à Frasne pour la période estivale. Nouveauté cette année, la gestion du Point Info et la promotion touristique de notre secteur sont confiés à l'Office de tourisme de Pontarlier. Mais le lien nécessaire avec les animateurs et bénévoles locaux est maintenu, encore félicitations à celles et ceux qui s'investissent dans la vie touristique de notre territoire. Cet été, Nadège Paris et les bénévoles de Frasne ont accueilli les touristes comme les habitants avec bonne humeur et compétence.
- Troisième édition du Festival de l'Eau Vive à Bannans : 800 spectateurs sont venus profiter de la qualité des représentations de théâtre dans le cadre du théâtre en plein air. Bravo aux bénévoles de l'Association Culturelle Intercommunale de l'Eau Vive qui a repris le flambeau pour l'organisation de cette manifestation et aussi de spectacles dans les villages de la CFD.
- 4^e édition du Festival Frog and Rock à Bouverans : soutenue par la CFD cette manifestation forte en sons a dépassé en 2007 son record d'affluence avec 600 spectateurs.

Compétence Jeunesse/enfance :

➤ **Nouveauté** : depuis le 1^{er} octobre 2007, une animatrice jeunesse financée par la Communauté de communes et le Conseil général intervient au collège de Frasne (atelier multimedia) et dans les villages de la CFD, en direction des jeunes de 11 à 15 ans en priorité. L'animatrice, Blandine Staszak peut être contactée par les jeunes, les associations ou les communes au 06 76 87 08 54.

Un diagnostic territorial jeunesse a été réalisé, et l'animatrice rencontrera ces prochaines semaines les jeunes dans chaque commune, afin d'élaborer avec eux un programme d'actions pour l'année 2008. Elle travaille aussi pour 30% de son temps à l'association Familles Rurales Boujailles – Courvières comme directrice de centre de loisirs.

➤ Une nouvelle éducatrice sportive intervient en remplacement de Michel Vuillemin qui a souhaité quitter notre secteur au début de l'hiver. Emilie Locatelli, biathlète de haut niveau et titulaire du Brevet d'Etat de ski nordique, assurera l'opération « ski de fond » cet hiver dans les écoles de la CFD et au ski club Frasne-Drugeon. Au printemps, elle entamera une démarche de qualification pour pouvoir continuer l'intervention sportive dans les écoles.

➤ La Communauté de communes finance les permanences du Relais Familles – Assistantes maternelles de Pontarlier. Ces permanences gratuites ont lieu les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, de 14h30 à 16h30, en mairie de Frasne (si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez appeler les mêmes jours, aux mêmes horaires au 06.89.64.86.88 ou au 06 32 22 90 03)

➤ un service pour les jeunes de 16 à 25 ans : espace d'information, de documentation, de conseils pratiques et d'écoute la PAIO – Espaces jeunes s'adresse

plus particulièrement à tous les jeunes sans qualification ou diplômes qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Des permanences ont lieu tous les mardis de 9h à 11h à la mairie de Frasne.

Il faut prendre rendez-vous à la PAIO de Pontarlier au 03.81.46.54.61. Ce service est co-financé par la Communauté de communes.

➤ La CFD poursuit son financement de l'école de musique et de danse Musicart's, et essaye de trouver des solutions aux difficultés financières actuellement rencontrées par l'association.

Quelques dates à noter dans vos agendas pour 2008

- Le 1er février ou le 8 février (date à confirmer) à La Rivière-Drugeon : **conférence Environnement** à l'occasion de la journée internationale des zones humides du réseau Ramsar.
- Dans le cadre de la « saison culturelle » co-financée par le Conseil général, la CFD s'est associée aux communes pour la programmation des spectacles suivants (tarif 5 €, gratuit moins de 18 ans) :
 - **Concert Jazz « la nouvelle Orléans »** : vendredi 25 janvier à 20h30 à l'église de Bulle
 - **Contes « autour du lavoir »** : vendredi 22 février à 20h30 à la salle d'animation de Frasne
 - **Contes et musique pour jeune public « Instrudéments »** : vendredi 25 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Bouverans
 - **Pièce de théâtre « Hors champs »** : vendredi 16 mai à 20h30 à la Maison du Temps Libre de La Rivière-Drugeon

- **Soirée cabaret** (avec Sarbacane théâtre « de l'Art ou du cochon » suivi d'un concert « Brassens » avec les Trois Baudets) : vendredi 4 avril à la salle des fêtes de Boujailles. Organisée par l'ACI de l'Eau Vive.

- **5^e Randonnée des Fruitières à comté du plateau de Frasne et du val du Drugeon :**

dimanche 18 mai 2008 à La Rivière-Drugeon (parcours pédestres, VTT et équestre, ravitaillements dans les fruitières à comté)

- **Fête de la Randonnée pédestre du Doubs :** dimanche 15 juin à Bonnevaux (3 ou 4 parcours pédestres, animations)

- **Fête de la musique :** samedi 21 juin à Bannans – théâtre de plein air

- **4^e Festival de l'Eau Vive: du 24 au 27 juillet 2008** au théâtre en plein air de Bannans. Organisé par l'ACI de l'Eau Vive

- **Opéra-promenade « Carmen »** par l'Ensemble Justiniana, à La Rivière-Drugeon, avec la participation d'habitants du secteur Frasne Drugeon dans le chœur de chants du spectacle. La date n'est pas encore fixée précisément, mais le spectacle se jouera probablement entre le 28 juillet et le 4 août.

D'autres animations sont en projet, vous pourrez retrouver l'agenda dans le CFD Infos ou dans la Lettre du Drugeon ou encore sur le site internet : www.val-drugeon.org

Pour tous renseignements, vous pouvez aussi contacter la CFD au 03.81.49.88.84

Du côté de l'École

L'école de la « Vallée du Drugeon » se compose de deux structures bien distinctes : L'école maternelle intercommunale de Bannans avec 4 classes. Madame Christine MENETRIER en assure la direction. 3 ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle) interviennent en soutien aux 4 enseignantes pour des tâches non pédagogiques liées au service des plus petits. Deux ATSEM effectuent 30 heures hebdomadaires : madame Brigitte FAIVRE et madame Marie Christine CHOULET, une 19 heures : madame Marie Ange SCHALLER.

89 enfants sont inscrits à l'école maternelle, 101 sont attendus en Septembre 2008.

	TPS/PS P.Rovéretto	MS C.Ménétrier	MS/GS L.Lambert	GS S.Courtois	Total
Bannans		6	4	2	12
Bouverans	1	1	13	3	18
Bulle			8	2	10
Dompierre	6	4		2	12
La Rivière	17	11		8	36
Extérieur		1			1
Total	24	23	25	17	89

L'école élémentaire intercommunale éclatée sur 4 sites comporte 8 classes dont 1 d'adaptation. Pierre BREGAND en assure la direction.

11 enseignants : Virginie VALION : 21 CP Dompierre les Tilleuls

Stéphanie VAUCHET : 25 CP La Rivière Drugeon

Eric MEUNIER : 25 CE1 La Rivière Drugeon

Pierre BREGAND : 16 CE1, 13 CE2 La Rivière Drugeon

Anne BRIAND : 18 CE2, 6 CM1 Bulle

Séverine JACQUET : 24 CM1 Bulle

Nicolas VERIEPE : 31 CM2 Bouverans

Myriam LOCATELLI : Classe adaptation

Christine BAUDIN : décharge direction

Nadège MARLIN : ¼ temps CP La Rivière

Hélène POULIN : ZIL (remplaçante Zone Intervention Limitée)

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Bannans	4	3	2	8	6	23
Bouverans	5	10	5	4	1	25
Bulle	8	10	6	2	10	36
Dompierre	8	7	8	5	1	29
La Rivière	21	11	10	11	13	66
Total	46	41	31	30	31	179

Dans le cadre de sa politique d'ouverture et de soutien à l'éducation, la Communauté de Commune Frasne Drugeon finance l'intervention d'un animateur sportif, d'un

animateur musical qui apportent leur sensibilité, leur technicité à la pédagogie de l'enseignant. Emilie LOCATELLI succède à Michel VUILLEMIN que nous remercions pour son engagement, son professionnalisme et son dévouement au service des enfants pendant 13 années.

Jean Paul BARBIER assure une formation musicale solide dans toutes les écoles de la CFD.

Le projet d'école intercommunale unique fait son chemin. Le dossier n'est pas clos. Le besoin de salles pour des activités telles que l'allemand, l'anglais, le soutien, les arts visuels, la musique, l'environnement... les échanges de service, la répartition des élèves en cas d'absence d'un enseignant, l'utilisation et le partage des matériels informatiques, photocopieurs... le transport de trop nombreux élèves, la concentration et l'économie des frais de fonctionnement sont autant d'arguments favorables au regroupement des écoles en un seul lieu comme pour la maternelle.

Ce dossier devra être traité en urgence dès le printemps prochain avec les nouveaux élus issus des scrutins de mars, dans le cadre du SEVAD et des Conseils Municipaux.

Projet Eco-Ecole

Créé en 1994, ce programme est aujourd'hui implanté dans 37 pays et près de 14 000 établissements scolaires sont engagés dans sa démarche.

Il s'agit de construire un projet environnemental concret dans le cadre de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. La Charte Eco-Ecole permet aux enseignants et à leurs élèves, aux élus locaux gestionnaires des bâtiments, mais aussi à des associations et des parents d'élèves notamment, de s'associer dans un projet de développement durable où chacun trouve sa place et ses intérêts. Ils travaillent ensemble sur 4 thèmes majeurs de l'environnement :

L'alimentation, les déchets, l'eau et l'énergie.

L'école élémentaire intercommunale s'est engagée pour ce projet de 4 ans qui implique l'ensemble de la communauté éducative.

Pour sa réussite chacun doit se sentir concerné et la communication à tous les niveaux doit être parfaite.

Le CPIE de la maison de l'environnement de La Rivière Drugeon est partenaire de cette démarche.

Les élèves seront interpellés sur leurs habitudes au quotidien, à l'école, à la maison, à l'extérieur. Le but est de leur enseigner une attitude citoyenne et de la transmettre.

Un label peut être attribué après validation par le Comité National de pilotage Eco-Ecole après une année de mise en œuvre de leur projet. Une fois labellisées, les écoles peuvent entrer en relation avec d'autres Eco-Ecoles pour échanger leurs expériences et agir en faveur du développement et de la solidarité.

Le CPIE animera des séances sur le thème de l'eau auprès des enfants de 4 classes, assurera du ½ journée d'intervention pour toutes les classes sur ce qu'est le développement durable.

Une grande journée sur l'eau sera organisée en fin d'année.

SEVAD : Syndicat des Ecoles de la Vallée du Drugeon

Participation des communes Budget 2007 :

- Dépenses pédagogiques : 96 541 € réparties au nombre d'élèves.
- Dépenses de fonctionnement et d'investissement : 59 459 € réparties suivant la population au recensement de 1999.
- Total : 156 000 €
- Coût pour :

- Bannans : 23 971 €
- Bouverans : 26 696 €
- Bulle : 26 738 €
- Dompierre les Tilleuls : 21 322 €
- La Rivière Drugeon : 57 273 €



UNE « ECO-ÉCOLE » DANS LE VILLAGE !

Et même dans 5 villages. Car il s'agit bien au départ d'une idée de l'équipe pédagogique de l'Ecole Primaire Intercommunale (EPI) « Vallée du Drugeon » qui veut aller au-delà de son projet d'école 2006-2009 « Vivre et accueillir dans la vallée du Drugeon, un site naturel protégé ». L'équipe pédagogique découvre la démarche *Eco-Ecole* et souhaite, en juin 2007, s'engager dans celle-ci. Après prise de contact avec le CPIE du Haut-Doubs qui répond positivement pour accompagner cette démarche, le projet est lancé pour un travail de 4 ans, soit de 2007 à 2011.

Qu'est-ce qu' Eco-Ecole ? De quoi s'agit-il ?

C'est un programme d'éducation à l'environnement international, relayé et coordonné en France par la FEEE (Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe) se déroulant selon une certaine démarche et se finalisant par ce label international « Eco-Ecole ».

Les points forts de ce programme sont :

Une implication des enseignants, de l'ensemble de la communauté éducative et des collectivités.

Un accompagnement méthodologique, pédagogique et technique par le CPIE du Haut-Doubs et d'autres partenaires.

Le sens pédagogique très poussé par une démarche éducative globale et très cohérente pour l'élève : le programme Eco-Ecole porte à la fois sur le projet pédagogique et sur le fonctionnement de l'école. Il y a donc plus de cohérence entre le temps d'apprentissage de l'élève et sa vie quotidienne dans et autour de l'établissement scolaire. Une cohérence entre « le dire et le vivre ». *Eco-Ecole* permet de développer les valeurs de responsabilité et de solidarité, fondements de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

La démarche de travail

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme Eco-Ecole est, par principe, une démarche volontaire dans laquelle s'engage l'ensemble de la communauté éducative. Eco-Ecole constitue un engagement sur du long terme et s'appuie sur une logique d'amélioration progressive et continue : une démarche à petits pas !

Les 7 étapes incontournables de la démarche sont les suivantes : former un comité de suivi, réaliser le diagnostic environnemental, mettre en œuvre un plan d'action, mettre en place un contrôle et une évaluation, établir des liens avec le programme scolaire, impliquer l'école et la communauté, et créer un éco-code. 4 thèmes de travail sont incontournables, les enseignants du RPI les ont ordonnés selon ce qui suit :

2007-2008 : L'eau

2008-2009 : L'énergie

2009-2010 : Les déchets ménagers et la consommation

2010-2011 : L'alimentation

✓ Les actions

Ce programme comprend 3 grands volets : des projets pédagogiques pour les élèves réalisés par les enseignants avec les animateurs du CPIE du Haut-Doubs, un programme d'information et de sensibilisation de la population du territoire et la coordination par le comité de suivi, et une journée d'action publique, sur le thème de l'eau cette année.

✓ Ce qui a déjà été fait

Une conférence publique sur le développement durable, le 25 octobre dernier, destinée aux parents d'élèves animée par Max André, ce qui a valu à ce programme un premier article dans la presse locale ; une présentation de ce programme lors du conseil d'école du 8 novembre dernier, l'ouverture à participation au comité de suivi, la formation des enseignants à la démarche éducative.

✓ Ce qui est à faire dans la suite de l'année scolaire

Installer le comité de suivi : comité composé de parents d'élèves, élèves, enseignants, élus, partenaires ; l'organisation d'une conférence ouverte à tous sur le développement durable « De la planète à la vallée du Drugeon » ; la sensibilisation de chacune des 7 classes au développement durable par une séance de travail ; un programme éducatif sur l'eau pour 4 des classes du RPI ; l'organisation d'une Journée d'action publique sur l'eau au printemps prochain et... recevoir le label « Eco-Ecole » en fin d'année pour développer avec encore plus d'enthousiasme cela sur les 3 ans à venir !

N'hésitez pas à vous renseigner, auprès de l'école et du CPIE, et à vous impliquer dans cette démarche ouverte à tous. La réussite d'un tel programme nécessite l'implication de tous les acteurs d'une école ouverte sur son territoire.

L'équipe pédagogique de l'EPI,
et Emmanuel Redoutey,
responsable pédagogique du CPIE du Haut-Doubs

Association Culturelle Intercommunale de l'Eau vive

Créée en mai dernier, cette association a pour objectif de regrouper les personnes du territoire de la communauté de Communes Frasné-Drugeon désireuses de s'impliquer dans la programmation de spectacles culturels non seulement sur le site remarquable du théâtre de plein air de Bannans et de faire vivre le festival d'été de l'Eau Vive mais également de proposer l'organisation de soirées culturelles dans les communes de l'espace communautaire qui le souhaitent.

L'association est liée à la commission culture de la CFD, elle en est en quelque sorte l'opérateur et se doit de contribuer à son rayonnement.

L'ACI signe une convention avec la communauté de commune et reçoit une subvention de fonctionnement.

La culture en milieu rural reste une des priorités de l'ACI en proposant des spectacles variés : concerts, contes, théâtre à thème, chant, marionnettes... à des coûts d'entrée modiques pour une adhésion du plus grand nombre.

Chaque village de la CFD doit être représenté dans cette structure.

Rejoindre l'association pour faire vivre la culture en milieu rural, c'est participer au développement de notre secteur en proposant des initiatives culturelles, en soutenant les diverses actions, en participant à l'organisation des spectacles....

Pour sa première année d'existence, l'ACI présente un bilan positif puisque la saison estivale a attirée un millier de spectateurs.

Bilan financier 2007 :

Dépenses générales : 7356,13 € (cachets des troupes, repas, communication...).

Recettes : 7875,40 € (cotisations des membres, entrées, buvette, subvention CFD, sponsors).

Les membres de l'association se réunissent tous les mois pour la programmation des spectacles futurs sachant notamment que le prochain festival de l'Eau Vive se déroulera du 24 au 27 juillet 2008.

Pour tout renseignement s'adresser à :

Association Culturelle Intercommunale de l'Eau Vive

Mairie de Bannans-25560 BANNANS

Présidente : Pascale ANDRE : pas.andre@wanadoo.fr

Mémoires de Bouverans

Arrivée de l'électricité.

Il y a tout juste cent ans le village découvrait l'électricité.

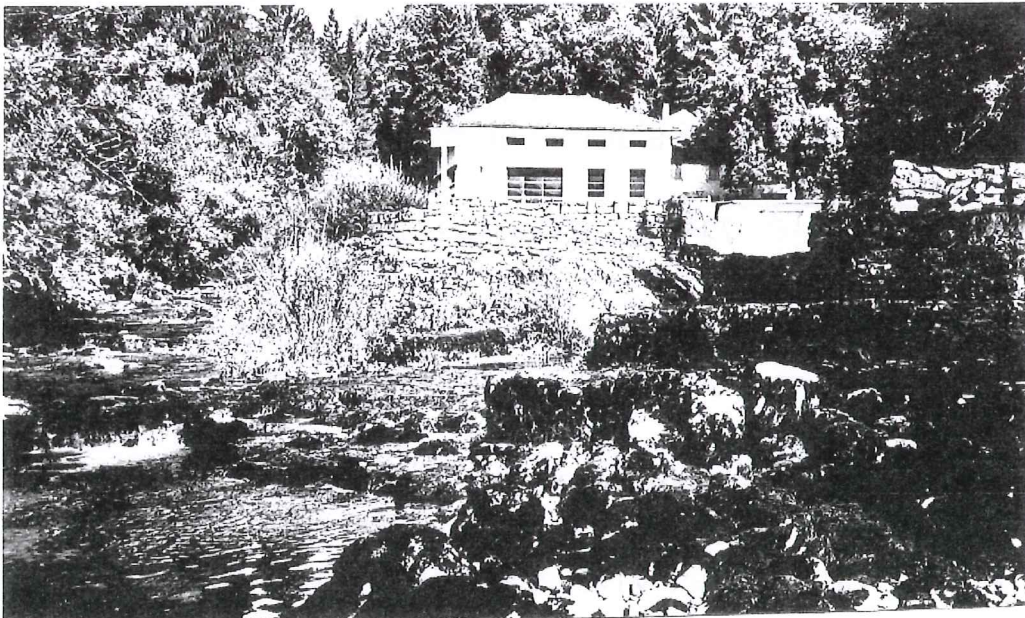
Le 29 05 1901 le conseil municipal vote une coupe extraordinaire « En vue de l'installation de la lumière électrique »

Le 29 05 1904, le maire propose au conseil « qu'il veuille bien l'autoriser à traiter de gré à gré avec la compagnie électrique (Jura Doubs) dont le siège est à Nozeroy en vue de l'installation d'un réseau secondaire capable d'alimenter les lampes de rue, les bâtiments communaux et les habitations ».

C'est l'usine hydroélectrique de « Bellefontaine » sur la « Serpentine », encore en activité aujourd'hui qui alimente Bouverans.

Le 25 09 1904. Signature du contrat moyennant 6000 francs à prendre sur les fonds libres et autorisation pour le passage des travaux sur les terrains communaux. La ligne électrique arrivait par Bonnevaux, passant par les communaux, « les Encorts, la Fourche ».

Le 25 01 1905 Les travaux sont réalisés, l'électricité est arrivée.



L'usine de Nozeroy sur la Serpentine

À droite, au premier plan le lit de l'Ain à peu de distance de sa source, complètement asséché cet été

Une lampe gratuite

25 lampes de rue sont installées, les bâtiments communaux : mairie, école, pompiers, presbytère sont éclairés et le maire propose d'offrir à chaque habitant une lampe pour une période de 3 ans reconductible car il connaît bien ses administrés, il sait que beaucoup n'ont pas les moyens financiers d'une telle dépense. En plus, la plupart ne sont pas très enthousiasmés par ce soi-disant progrès qui va sans doute allumer des incendies aux 4 coins du pays, et Monsieur le curé, l'abbé Redoutey, le bien nommé, n'a-t-il pas dit du haut de sa chaire que c'était une invention diabolique !!

Chaque lampe coûtera 18 francs, installation et consommation comprises pour une année, les frais d'entretien seront à la charge des habitants. Le sous-préfet s'oppose à ce « cadeau » prétextant que cette dépense doit être à la charge des particuliers.

Le conseil municipal refuse d'obtempérer, chaque ménage aura sa lampe gratuitement, mais verra son affouage diminuer légèrement.

Cette lampe gratuite perdurera au moins jusqu'en 1926 puisqu'à cette date M. Valion Deroze et Tribut, locataires des passages à niveau N° 1-2 et 3 expliquent que chaque ménage jouit d'une lampe payée par la commune ainsi que l'eau courante et qu'eux, excentrés, n'en profitent pas. Ils demandent une contrepartie de 50 francs qu'on leur accorde.

Une arnaque

Ces nouveaux consommateurs plutôt réticents au départ s'adaptent rapidement et apprécient de plus en plus ce qu'il faut bien appeler un progrès, ils trouvent même cette ampoule bien faible (10 bougies disait on) ils voudraient bien l'échanger contre une autre plus puissante, mais le problème est que la société « Jura-Doubs », prévoyante, a installé une ampoule à 3 ergots et que, dans le commerce, on ne trouve que des ampoules à 2 ergots.

Mais c'était sans compter sans l'ingéniosité de certains petits malins qui achetaient une ampoule plus puissante à 2 ergots, en coupaient un et coinçaient cette ampoule avec des bûchettes dans la douille prévue pour 3 ergots.

Dans cette histoire, l'honneur et l'éthique étaient peut-être un peu égratignés, nous ne le répéterons donc pas, et de toute façon il y a prescription !!

Un besoin s'est donc installé, la plupart des maisons ont été équipées de la cave au grenier, en passant par un compteur évidemment, mais pas toutes. Certaines familles se sont contentées de cette petite lampe installée généralement au « poêle ». Pour les chambres, les écuries, la grange, on a continué à s'éclairer avec un falot et des bougies encore des dizaines d'années durant.

Fusion

7 janvier 1920. On ne sait pas s'il y a eu fusion ou rachat mais la société « Jura-Doubs » disparaît pour être remplacée par « La Loue ». Certainement la société qui gère l'usine hydroélectrique installée dans la vallée de la Loue. Mais le pays continue à être alimenté par « Nozeroy »

Sitôt en place « La Loue » veut augmenter ses tarifs (déjà)

Le conseil municipal refuse cette augmentation, estimant que l'usine de « Nozeroy », par manque d'eau, produit de l'électricité que d'une façon intermittente et insuffisante. « Si on accepte l'augmentation c'est qu'à l'avenir la lumière soit régulière et continue !! »

Par la même occasion, le conseil municipal fait remarquer que la compagnie a mutilé et ébranché des arbres, coupé un tilleul et posé un poteau à l'entrée du cimetière sans l'autorisation de la commune. Elle devra payer 50 francs au bureau de bienfaisance, on savait se faire respecter dans ce temps-là !!

Renforcement de la ligne

Le 5 mars 1929. Le conseil municipal vote 138974 francs pour renforcer la ligne. « Pour que l'on puisse actionner une batteuse en bout de ligne ».

En effet, la puissance proposée ne permettait pas de faire tourner des moteurs. Le « Drugeon » faisait fonctionner la scierie, la batteuse était actionnée par un bœuf, puis par un moteur à pétrole, et les cloches par les bras d'hommes forts.

Les cloches

C'est seulement en 1930 que l'on installe une sonnerie électrique. Jusqu'à cette date, on sonnait les cloches en tirant sur 2 cordes qui pendaient à l'entrée de l'église. Ces cordes sont restées en place encore une vingtaine d'années, marquant ainsi une confiance toute relative à cette nouvelle arrivée qui effectivement laissait les paroissiens en plan à chaque tempête de neige ou à chaque sécheresse.

Ainsi l'arrivée de l'électricité ne s'est pas faite d'un coup de baguette magique. Il a fallu 25 ans pour qu'elle s'installe petit à petit, s'améliorant d'années en années, se rendant indispensable pour le confort et le bien de tous.

Le sonneur de cloches

Il y a 200 ans c'est l'instituteur qui sonnait les cloches, cela faisait partie de son contrat. Ensuite c'est un particulier que la commune rétribuait. Le marché était donné en début d'année » à l'enchère et au moins disant »

On sonnait les 3 angélus et toutes messes. Jusque dans les années 1940-1950 la messe du dimanche était sonnée 2 fois. À 10 heures c'était la messe et à 9 heures 30 c'était pour prévenir les paroissiens que l'heure approchait. Cette sonnerie de préparation s'appelait le second parce que dans le temps on sonnait 3 fois-9 heures -9 heures 30-- 10 heures.

On n'avait aucune excuse d'être en retard, mais quel travail pour le sonneur de cloches

La Serpentine

C'est un petit ruisseau qui prend sa source à Censeau, traverse Les Grangettes, Molpré, Miège et rejoint l'Ain à 3 k m au sud de Nozeroy.

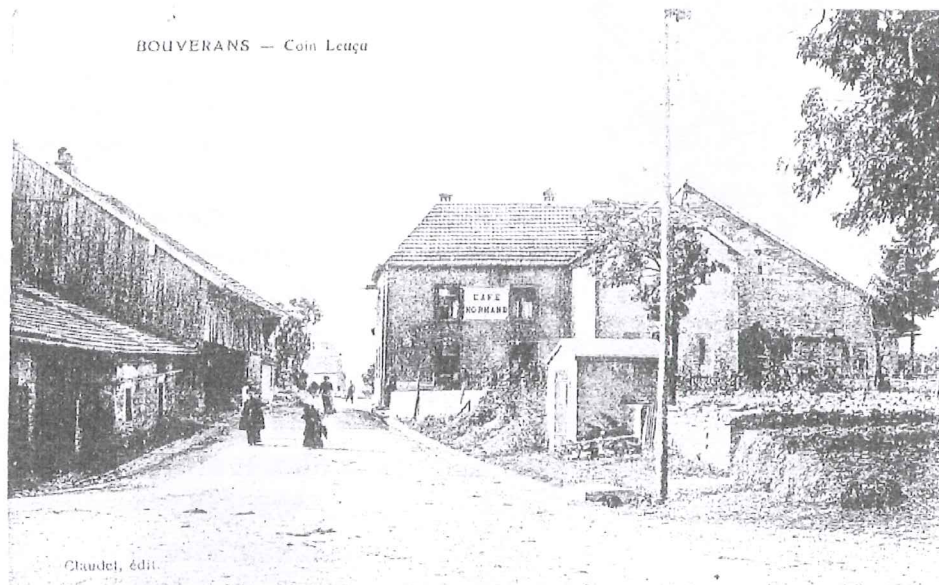
Au lieu dit Bellefontaine sur l'emplacement d'un ancien moulin (le moulin du saut ou du Sault) au-dessus d'une chute, on a érigé un barrage. De là, une conduite forcée d'un mètre de diamètre emmène l'eau 55 mètres plus bas sur une turbine accouplée à un alternateur. C'est l'usine de Nozeroy encore en activité aujourd'hui mais gérée par l'EDF.

Le débit maximum de la Serpentine est de 3 m /seconde et le débit réservé à l'usine est de 0m³/ 25. De faible puissance donc mais qui pourrait satisfaire les besoins de 400 ménages. Possibilité qui nous paraît bien ridicule de nos jours, mais qui, à l'époque, devait faire le bonheur de milliers de consommateurs.

À côté de l'usine se dresse un ancien moulin abandonné mais en bon état, qui servait à moudre des céréales et à marteler le fer.

HD

BOUVERANS — Coin Leau



Encore la vieille chapelle.

Le sujet a été abordé en janvier 2000 sur " l'Echo de Bouverans". Depuis, des recherches nous ont apporté des informations complémentaires et parfois contradictoires, reconnaissons le, mais qui vont contribuer à plus de réalité.

Les archives départementales nous apprennent qu'il y a eu, en fait, deux chapelles qui se sont succédées pratiquement sur le même emplacement.

Chapelle N° 1

L'origine et l'histoire de cette chapelle décrite en janvier 2000 n'est pas remise en cause, elle est même confirmée par le maire de Bonnevaux qui, dans un courrier au maire de Bouverans le 28 avril 1862, déclare, « Cette chapelle serait un ex-voto, non pas de quelques habitants de Bonnevaux ou de Bouverans, mais d'un seigneur délivré en ce lieu d'un danger imminent. Quoi qu'il en soit, son origine qui se perd dans la nuit des temps est peut-être antérieure à l'existence de la paroisse de Bonnevaux. »

Confirmation donc de ce seigneur, suzerain des Comtes de Chalon qui aurait été attaqué par des loups et qui, sauvé, aurait construit cette première chapelle.

Et le maire de Bonnevaux, de poursuivre « C'était un lieu de pèlerinage des douze belles communes de l'Arier et même des paroisses de Miège, Nozeroy et des communes de la haute montagne. »



On venait y prier "la Marie du lac", demander une guérison, une protection pour un soldat parti à la guerre, espérer un miracle qui, parfois se produisait ? La Vierge était représentée par une petite statue taillée dans le bois et qui est parvenue jusqu'à nous. Elle a mal supporté les années et n'est pas très brillante, c'est pourquoi elle va partir bientôt pour subir une remise en forme et retrouver une nouvelle jeunesse. Il s'agit bien de la statue en photo ci-contre et non de la vierge enchaînée à l'église, comme nous l'avons écrit à tort.

« Cette petite chapelle occupait quelques mètres carrés sous une roche qui la couvrait ». La chapelle était adossée à un énorme rocher et sur ce rocher, au-dessus de la chapelle, était creusée une niche qui abritait une petite Vierge.

Les anciens du village ont connu cette roche et cette niche, mais n'ont pas vu cette chapelle disparue en 1838.

Problèmes de génie civil.

Un chemin très étroit que l'on qualifiera de muletier reliait Bonnevaux à Bouverans. Il passait difficilement, se faufilait entre la chapelle et la falaise qui dominait le lac.

En 1838, quand on voulut élargir cette mauvaise route, on s'aperçut qu'il n'y avait pas la place pour faire "La voie à grande circulation Pontarlier – St Laurent ". L'agent voyer, que l'on appellerait aujourd'hui le DDE, demande donc que l'on déplace la chapelle.

Chapelle N° 2

Aucune résistance de la part du maire et des paroissiens, aucune trace dans les archives. On s'exécute sans baraguer. la chapelle est rasée et reconstruite 90 mètres plus au sud, côté Bonnevaux donc, là où les sapins sont plus rares et le terrain moins pentu.

Elle est construite sur le même modèle que la précédente, 4 mètres sur 3 mètres, de style Roman. La pierre sera tirée à la carrière de Bouverans, la taille de la porte et du frontispice a été fourni par M^r Cottet et Masson de Bonnevaux.

Le coût supporté entièrement par la commune de Bouverans est de 2800 Francs, somme importante si on la compare à la somme investie pour la construction de l'école en 1832 : 9600 Francs.

La même année, en 1838, elle est bénie par Monseigneur l'Archevêque de Besançon qui autorise la célébration de la messe.

Cette autorisation sera retirée en 1855 pour cause de délabrement. En effet, la chapelle n'est pas entretenue, le maire écrit qu'elle ressemble à une cave, elle est obscure, humide et malsaine, indigne de leur patronne, il veut l'abandonner et en construire une nouvelle.



Registres communaux.

« Le maire expose que l'oratoire de N-D du lac est encaissé dans la montagne, ne reçoit jamais de soleil. Il est trop petit et n'est pas en rapport avec sa destination. C'est le but continu de pèlerinage et le défaut de place à l'intérieur comme à l'extérieur ne permet pas aux processions publiques de se développer. Il en résulte un entassement et un pêle-mêle plus que désagréable. Tous les pèlerins de la Chaux d'Arier veulent un asile pour son unique statue en si grande vénération depuis tant de siècles. »



Protestations du maire de Bonnevaux

Le maire revendique la propriété de la chapelle et conteste le projet de Bouverans. Il rappelle que la première chapelle n'a pas été construite par les paroissiens de Bouverans, que le terrain sur lequel elle était assise est devenu territoire de Bonnevaux et sur une parcelle de la Rivière. C'est bien Bouverans qui en détenait les clefs, il en a été de même pour la deuxième chapelle. Il reconnaît que seul Bouverans assurait l'entretien de ces deux chapelles.

Pour la construction de la deuxième, il reconnaît également que Bouverans a supporté l'essentiel des dépenses, aidés toutefois par de généreux donateurs dont certains habitent Bouverans et qui n'ont pas hésité à signer la pétition qui a circulé contre ce projet.

Assez perfidement, il rappelle aussi qu'auprès de ces chapelles, il y avait un tronc et que le produit de ces troncs devait compenser largement ces modiques dépenses.

Bonjours l'ambiance !

Encore un courrier du maire de Bonnevaux.

« Outre l'enlèvement des objets les plus précieux contenus dans la chapelle, la relique a disparu. »

Le ton monte entre les deux communes, on est à la veille de l'affrontement les paroissiens de Bouverans ont vidé la chapelle et ont mis la Vierge en lieu sûr. La confiance règne !

C'est sans doute après cet épisode que prend naissance la fameuse légende qui voulait que la statue nouvellement installée dans sa nouvelle chapelle disparaisse, pour réapparaître dans son ancien logis sans aucune intervention humaine.

Une troisième chapelle.

1866 – Malgré le maire et les paroissiens de Bonnevaux, et grâce à l'appui du préfet et de l'Archevêque qui ont donné raison aux paroissiens de Bouverans, la nouvelle chapelle est terminée et bénie par le cardinal Mathieu.

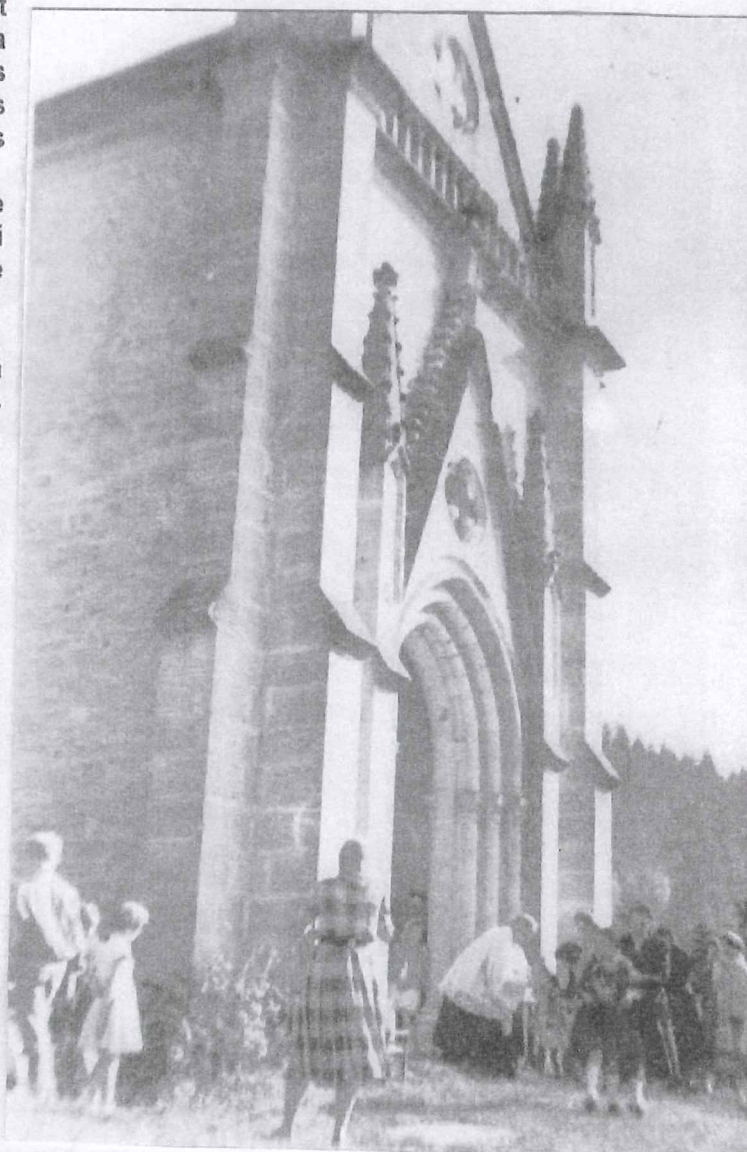
Il semble qu'elle n'ait pas eu le succès de celles qui l'avaient précédé. Au fil des ans, elle a perdu beaucoup de son aura. Les pèlerinages se sont poursuivis quelques années puis, au fil des années ont fini par disparaître

En 1915 la SNCF la priva de la vue sur le lac. La route qui passait devant elle a pris un virage à l'équerre pour l'éviter, elle aussi. Et pour couronner le tout, la pierre, gélive se délite et s'effrite. Bref, la chapelle, troisième du nom n'a pas le moral, mais il paraît que l'on va s'occuper d'elle, on lui prépare un beau programme de rénovation. Les pierres abîmées vont être changées, le toit consolidé et imperméabilisé, et l'intérieur repeint à neuf.

Quant à la vieille chapelle, vénérée pendant des siècles, elle a été abandonnée à son sort. Les anciens se souviennent de ses derniers murs et de ses dernières pierres qui ont servi à construire le monument aux morts en 1920.

Plus de traces donc de ce haut lieu de pèlerinage, il figure sur la carte de Cassini, mais a malheureusement disparu du cadastre. Il ne reste qu'un souvenir et un lieu-dit : « Sous la vieille Chapelle ».

Henri Defrasne





Du côté de l'école –promotion 1930 –

En haut, de gauche à droite

Rivière Bernard –Valion Jean –Parriaux Rose –Lhomme Hélène – Jeannin Jules –
Bressand Delphin

Rang N 2

Faivre Albert –Bourgeois Emile –Defrasne Marie Ange –Baertchi Marie – Faivre
Rolande – Monnier Yves – Bourgeois Albert

Rang N 3

Defrasne Michel – Bourgeois Roger – Besson Raymond – Defrasne Madeleine –
Bourgeois Marie – Parriaux Denise – Parriaux Hélène – Faivre Marie-Rose –Pipoz
Jean

Rang N 4

Defrasne Noel – Faigniez André –D'éroz Pierre – Glanclaude Michel – Patoz
Solange –Parriaux yvonne – Chagrot Colette – Defrasne Simone – Bourgeois
Madeleine – Bozon Edithe – Bourgeois Denise –

Assis

Besson Louis – Pipoz Emile – Bozon Eglantine – Patoz Marie Luce –Valion Colette –
Faigniez Irène – Parriaux Anne Marie – Patoz Adrienne – Pipoz René – Vuillaume
Gabriel

Etat civil

Naissances

Samuel NEUMANN né le 6 janvier
de Céline et Michaël NEUMANN

Yann NICOD né le 13 avril
de Jean-Pierre NICOD et Laurence FAGET

Samir PAVOL né le 25 avril
de Laëtitia PAVOL

Tonie DEFRASNE née le 19 juin
de Luc et Roselyne DEFRASNE

Alexy DEFRASNE né le 21 juillet
de Mathilde et Nicolas DEFRASNE

Mariages

Gilberte VUILLEMIN et Dominique VOIRAND
le 19 mai

Aline MONNIER et Romain ROUX
le 25 août

Décès

Laurent VIEY le 6 septembre

